



Communauté de Communes
Parthenay-Gâtine

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE PARTHENAY-GÂTINE

SEANCE DU 25 MARS 2021 À 18H30

CCPG42-2021

Président de séance : M. PRIEUR Jean-Michel - **Président**

PERONNET Jany, BEAUCHAMP Claude, MARTIN Alexandre, BERGEON Patrice,
CLEMENT Guillaume, PROUST Magaly, ALLARD Emmanuel, VOY Didier, BACLE Jérôme,
CAQUINEAU Bernard, ALBERT Philippe, CUBAUD Olivier - **Vice-présidents**

BONNEAU Bertrand, BOUCHER Hervé-Loïc, BRESCIA Nathalie, CHARTIER Mickaël,
CHAUSSONEAUX Jean-Paul, CHEVALIER Eric, CHIDA CORBINUS Cécile,
DIEUMEGARD Claude, FERJOUX Christian, FEUFEU David, GAILLARD Didier,
GAMACHE Nicolas, GILBERT Véronique, GRENOUX Florence, GUERIN Jean-Claude,
GUERINEAU Louis-Marie, HERAULT Ludovic, HERVE Karine, LE BRETON Hervé,
LHERMITTE Jean-François, MALVAUD Daniel, MARTINEAU Jean-Yann, MIMEAU Bernard,
MORIN Christophe, PARNAUDEAU Thierry, PASQUIER Thierry, PELLETIER Pierre-Alexandre,
PIET Marina, REISS Véronique, RINSANT Martine, RIVAULT Chantal, ROBIN Pascale,
ROY Michel, ROY Olivier, THIBAUT Catherine, TREHOREL Jean-Luc, VIGNAULT Laure - **Conseillers**

Délégués suppléants : GOULET Chantal suppléante de PILLOT Jean

Pouvoirs :

CORNUAULT PARADIS Chantal donne procuration à PASQUIER Thierry
BEAU Marie-Noëlle donne procuration à PROUST Magaly
ARGENTON Xavier donne procuration à GILBERT Véronique
AYRAULT Bérengère donne procuration à BACLE Jérôme
BARDET Jean-Luc donne procuration à HERVE Karine
FERJOU Jean-Marie donne procuration à RINSANT Martine
LARGEAU Sandrine donne procuration à BOUCHER Hervé-Loïc
LE ROUX Liliane donne procuration à PERONNET Jany
SABIRON Véronique donne procuration à VIGNAULT Laure

Absences excusées : JOLIVOT Lucien, WOJTCZAK Richard

Secrétaires de séance : PELLETIER Pierre-Alexandre, RINSANT Martine

**VOTE DU TAUX DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES POUR
L'ANNEE 2021**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2224-13 et suivants ;

VU le Code Général des Impôts, et notamment ses articles 1520, 1379-0 bis et 1636 B undecies ;

VU la délibération du Conseil communautaire de Parthenay-Gâtine en date du 15 octobre 2014, instaurant la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur le territoire de la Communauté de communes à compter du 1^{er} janvier 2015 et définissant deux zones de perception sur lesquelles des taux différents seront appliqués (une zone 1 couverte par le SMC et zone 2 en régie) ;

VU l'avis favorable de la commission « Finances et optimisation financière » réunie le 15 mars 2021 ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité, avec 36 voix « pour », 17 voix « contre » et 7 abstentions, décide :

- de fixer les taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2021 comme suit :
Zone 1 (SMC) : 11,96 %,
Zone 2 (Régie) : 10,74 %.

Fait & Délibéré les jour, mois et an que dessus.
Et ont signé tous les membres présents.
POUR EXTRAIT CONFORME



Le PRESIDENT ;

Jean-Michel PRIEUR

Publiée le 1er avril 2021

Reçue en Préfecture des Deux-Sèvres le 1er avril 2021
N° 079-200041333-20210325-CCPG42-2021-DE